

# Aspects du vocabulaire du francoprovençal

Autor(en): **Gardette, P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **24 (1960)**

Heft 95-96

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399263>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## ASPECTS DU VOCABULAIRE DU FRANCOPROVENÇAL

Les romanistes qui se sont occupés du francoprovençal ont surtout étudié ses caractéristiques phonétiques. L'extension de ces caractéristiques, de celles qui paraissent les principales (traitement de A accentué et de A final, précédés ou non de palatale, conservation des voyelles finales) leur a permis de délimiter les frontières de ce groupe de parlers<sup>1</sup>. Aujourd'hui encore les thèses les plus récentes qui lui sont consacrées, la thèse principale de M<sup>me</sup> Escoffier, celles de MM. Stimm, Hafner, Keller sont des thèses de phonétique. Il était certes impossible de s'occuper de ces parlers sans s'intéresser au vocabulaire, et nous trouvons des études de mots dans les travaux des grands francoprovençalistes, Devaux, Duraffour<sup>2</sup>, Gauchat... Mais ces études sont épisodiques. J. Jud a consacré deux articles au vocabulaire francoprovençal<sup>3</sup>, et M<sup>me</sup> Escoffier a

1. A. Devaux a indiqué la frontière méridionale entre le Rhône et l'Italie, c'est la frontière du traitement de A précédé de palatale dans MANDUCARE (carte linguistique à la fin de son *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge*, Paris, Lyon, 1892). J'ai étudié la frontière dans le sud et le centre du département de la Loire, dans ma *Géographie phonétique du Forez*, Mâcon, 1941. M<sup>me</sup> Escoffier a précisé cette frontière pour le nord du dép. de la Loire dans *La rencontre de la langue d'oïl, de la langue d'oc et du francoprovençal entre Loire et Allier*, Paris, 1958. M. Lobeck avait fait le même travail de précision entre la Saône et la Suisse, dans *Die französische frankoprovenzalische Dialektgrenze zwischen Jura und Saône*, Genève, 1945. Enfin M. B. Hasselrot a donné une carte de tout le parcours de cette frontière, en le précisant pour la Suisse et l'Italie, à la fin de son article *Sur l'origine des adjectifs possessifs nostron, vostron en francoprovençal*, dans *Studia Neophilologica*, XI, 62-84.

2. On trouvera la liste alphabétique des mots étudiés par A. Duraffour dans l'*Index étymologique des travaux d'Antonin Duraffour*, publié par G. Tuailon dans la *RLiR*, XXIV, 123-170.

3. *Zum burgundischen Wortgut des Frankoprovenzalischen*, dans *Vox Romanica*, II, 1-23. *Observations sur le lexique de la Franche-Comté et du francoprovençal*, dans *Studies... presented to Professor Mildred K. Pope*, 1939, 225-240.

écrit des *Remarques sur le lexique d'une zone marginale*<sup>1</sup>, mais les listes qu'ils ont établies sont fragmentaires. Aucun, il me semble, n'a fait le projet d'établir un lexique du francoprovençal. Peut-être pensaient-ils que ce sont ses traits phonétiques qui ont fait son individualité, tandis que son vocabulaire, sauf quelques mots, lui serait commun avec les parlers d'oïl ou d'oc.

Cependant un inventaire se fait peu à peu. Les rédacteurs du *GPSR* remarquent dans leurs commentaires étymologiques que nombre de mots présentent une aire francoprovençale caractéristique. Il sera facile d'établir une liste de ces mots, elle constituera le vocabulaire francoprovençal vu de l'Est. Le dépouillement des cartes de l'*ALLY*, le commentaire que nous en préparons, M<sup>lle</sup> Durdilly et moi-même, nous amènent à établir une autre liste, celle du vocabulaire francoprovençal vu de l'Ouest<sup>2</sup>. Il y a gros à parier que les deux listes se rencontreront en se complétant. En attendant, nous sommes arrivés à la moitié de notre travail et ses premiers résultats nous inspirent quelques réflexions que voici.

La première de ces réflexions est la constatation d'une évidence : le vocabulaire francoprovençal est plus riche et plus divers que nous ne l'imaginions. Les mots fabriqués ou choisis par le francoprovençal sont nombreux, ils appartiennent à de nombreux secteurs de la pensée paysanne. Voici par exemple le chapitre 12 de l'*ALLY*, il est intitulé « La basse-cour : les poules », il traite en 25 cartes de la vie de la poule, des parties de son corps, de l'œuf. Cet élevage n'a rien de particulièrement francoprovençal ; bien au contraire, peu de chapitres de la vie paysanne évoquent des êtres, des choses, des gestes qui sont aussi uniformément les mêmes dans toute la France. Eh bien, sur ces 25 cartes, 15 présentent avec certitude, dans une partie au moins de notre domaine, un type francoprovençal. Voici ces cartes avec le mot francoprovençal :

1. Paris, Belles-Lettres, 1958.

2. Nous avons d'abord pensé publier un index des principales formes contenues dans les cartes de l'*ALLY*, comme Gilliéron et Edmont l'ont fait pour l'*ALF*. Les conseils de K. Jaberg nous ont amenés à changer notre projet et à prévoir un index qui inclurait les mots d'ancien provençal, d'ancien français et de français moderne qui expliquent certaines de nos formes, ainsi que les bases étymologiques. La préparation de cet index nous obligeait à une véritable explication de chaque carte. Nous avons préféré rédiger cette explication et c'est un volume de commentaires que nous présenterons aux souscripteurs de l'*ALLY* ; ce volume se terminera par un index de tous les mots contenus dans les commentaires.

334	une poule	<i>polày</i>	346	elles pondent	<i>ɥvō</i>
335	un coq	<i>pòle</i>	347	elles caquettent	<i>kàrkàvèlō</i>
336	un poussin	<i>piyō</i>	349	la poule couveuse	<i>krōka</i>
338	les pattes	<i>pyòt</i>	351	la mue	<i>bwàdō</i> et <i>bwá</i>
340	le jabot	<i>pàti</i>	355	la fiente	<i>zónàs</i>
341	le gésier	<i>pèri</i>	356	elle glousse	<i>kròk</i>
344	la coquille	<i>krüjzi</i>	358	ils pépient	<i>pyòrnō</i> .
345	le nichet	<i>niļō</i>			

Ces mots n'ont ni la même ancienneté, ni la même extension, ni la même vitalité. Ils posent des problèmes variés. Qu'on me permette d'en présenter quelques-uns dans les trois études qui suivent.

frpr. *poulaille*.

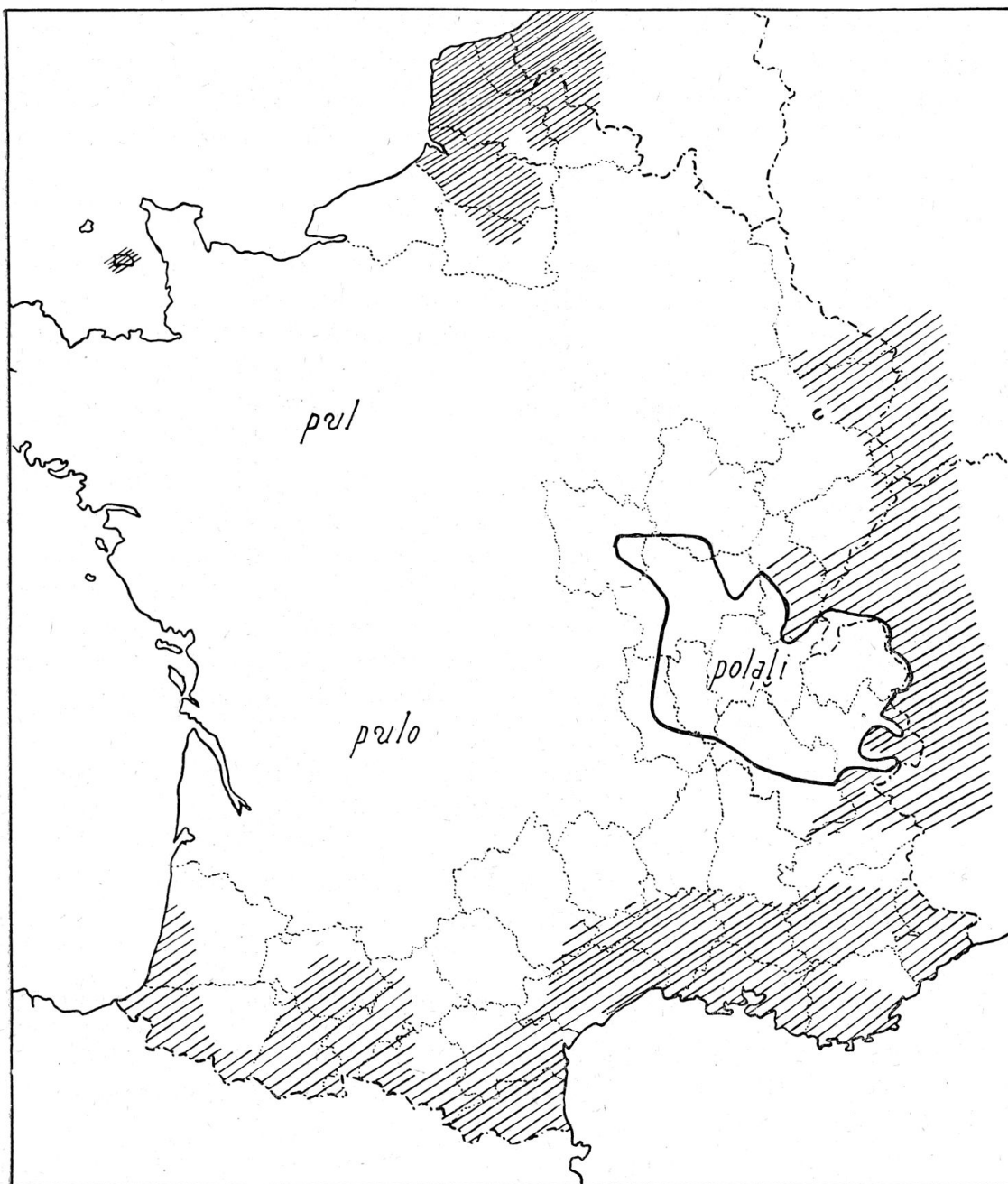
Certains de ces mots ne posent aucun problème difficile. Leur histoire est claire et bien connue, et on peut leur donner sans inquiétude une carte d'identité francoprovençale. Tel est le cas de *polay* « poule » de la carte 334 de l'*ALLY*.

On sait que pour désigner la poule le latin disait *GALLINA* et que ce mot est passé dans toute la Romania. Les successeurs de *GALLINA* ont donc occupé, d'abord seuls, tout le domaine gallo-roman, sous les formes diverses de l'afr. *geline*, de l'apr. *galina*, de l'afrpr. *jalina*. On sait aussi que *PULLA* (comme le masc. *PULLUS*) désignait un jeune animal et que ses successeurs en France (afr. *polle*, apr. *pola*) désignèrent d'abord sans doute une jeune poule, une poulette, et qu'ils ont pris peu à peu le sens actuel de « poule » et la place des successeurs de *GALLINA*. Tant il est vrai que les marchands, pour tenter la clientèle, lui offrent toujours de jeunes poules et jamais de vieilles gélines ! Le mouvement de substitution dut partir de Paris (vers le XIII<sup>e</sup> siècle?)<sup>1</sup> et gagner peu à peu presque toute la France. Les successeurs de *GALLINA* ne subsistent plus que le long des frontières : à Jersey, en Picardie, en Lorraine, en Suisse, dans les Alpes, en Provence, en Languedoc et dans les Pyrénées<sup>2</sup>.

Ce mouvement dut être lent, il n'est pas terminé partout : nous avons

1. C'est la date que propose l'*FEW*, 4, 40 b.

2. *ALF*, 1071. Cette carte montre fort clairement la façon dont un mot parisien se répand par rayonnement autour de ce centre, et n'atteint pas toujours les provinces éloignées situées le long des frontières.



CARTE 1. — « poule » d'après l'ALF.

▨ = type GALLINA.

retrouvé *jalina* en Forez, au point 46 (carte 334 de l'ALLY)<sup>1</sup>; Devaux avait signalé *džalina* à La Mure, *džarina* à Villard-Reymond<sup>2</sup>. Nul doute que les atlas par régions ne nous présentent d'autres îlots conservateurs. En Forez nous pouvons d'ailleurs préciser l'époque tardive de la substitution : à Saint-Étienne elle date du milieu du XVIII<sup>e</sup> s., dans les campagnes elle est postérieure à cette date.

Voici les documents pour le Forez :

— XIII<sup>e</sup> siècle. Les redevances en volailles étant fréquentes, le nom de la poule est souvent indiqué dans les chartes. Les *Tables* établies par E. Perroy pour les *Chartes du Forez antérieures au XIV<sup>e</sup> siècle*<sup>3</sup> présentent p. 404, une liste imposante de références à *gallina*, *guallina*. Une fois, une charte de Saint-Galmier, la charte 908, § 17, donne la forme patoise *jalines*.

— XIV<sup>e</sup> s. Dans son *Essai d'un Glossaire forézien d'après les testaments des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*<sup>4</sup>, M<sup>lle</sup> M. Gonon n'a consigné que la forme *gelina* qui apparaît plusieurs fois en 1307 dans le testament n° 66. En se reportant à la référence indiquée, p. 155, 156, 157, on s'aperçoit qu'il est souvent question de redevances en poules, le nom de la poule étant noté en abrégé *gel*. Les autres textes du XIV<sup>e</sup> s. analysés par M<sup>lle</sup> Gonon dans un ouvrage encore manuscrit présentent des formes latines ou latinisées *gallinis*, *gillinis*.

— Nous n'avons aucune étude sur les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, mais nous connaissons bien la langue forézienne du XVII<sup>e</sup> siècle, du moins celle de Saint-Étienne, grâce à la thèse de Veÿ. Tout au début du siècle, le *Ballet Forézien* présente la forme plur. *žaléne*, aux vers 134 et 259; un peu plus tard on trouve le sing. *jalena* et le plur. *jalene*<sup>5</sup>.

1. La carte 355 de l'ALLY (fiente de poule) montre un autre îlot de *jalina* « poule » aux points 32 et 38. Dans ces deux localités la fiente de poule se dit la *jalina* ou la *džalina*. Il s'agit vraisemblablement d'une forme abrégée de l'expression *mèrda de j...*, qui se trouve tout près au point 26 (*mèrda de pòlay*). Les points 32 et 38 se trouvent dans l'aire *polay*, dont il sera parlé plus loin.

2. DTF, 1627.

3. E. Perroy a établi un premier volume de tables, table des noms et table des matières, de la charte 1 à la charte 1050, Mâcon, Protat, 1944. M. Gonon a établi un second volume de tables, table des noms et table des matières, pour les notes, 1 vol. de 384 pages, Mâcon, Protat, 1944.

4. *Archivum Latinitatis Medii Aevi*, tomes 25 et 26, 1956.

5. E. Veÿ, *Le dialecte de Saint-Étienne au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Champion, 1911, p. 414.

— XVIII<sup>e</sup> s. Grâce à M. Straka nous connaissons fort bien la littérature dialectale stéphanoise et donc la langue stéphanoise au XVIII<sup>e</sup> s. <sup>1</sup>. Or il semble que ce soit justement au milieu du XVIII<sup>e</sup> s. que, sous l'influence de Paris, le type *jalena* laissa la place au type *poula*, à Saint-Étienne. En effet dans les œuvres de l'abbé Thiollière, qui écrivait dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> s., on ne trouve que *jalena* :

Barto porte sa jalena (Noël de 1741, vers 52)

Laissarons le jalenes (Mi de mouay, vers 35),

tandis que dans les œuvres de Boiron, qui écrivait dans la seconde moitié du même siècle, on ne trouve que *poule(s)* :

Pillie louz ues, le poule et lou baccoun  
(La coumpagni de Jean Michie, vers 15)

Douna-nous de z-ues  
Par l'amour de Dio  
Sinou votres poules  
Sarrarant lou quio (Mi de mouai, vers 4).

A Saint-Étienne c'est donc pendant le XVIII<sup>e</sup> s. que *jalena* a laissé la place à *poula*.

— XIX<sup>e</sup> s. Mais dans les campagnes foréziennes *jalena* a dû résister plus longtemps, puisque Gras, qui décrivait le patois de la région de Saint-Jean Soleymieu, ne consigne que *jalena* dans son *Dictionnaire du patois forézien* paru en 1863. N. du Puitspelu indique de son côté que *jalena* est le nom de la poule à Rive-de-Gier <sup>2</sup>.

Tandis que Paris irradiait le mot *poule*, qui arrivait tardivement à Saint-Étienne et plus tardivement, sans doute tout récemment, dans les campagnes foréziennes, le francoprovençal abandonnait, lui aussi, le vieux

1. *Poèmes du XVIII<sup>e</sup> siècle en dialecte de Saint-Étienne (Loire). Édition avec commentaires philologiques et un glossaire* : thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres, par Georges Straka. Cet important travail est encore manuscrit.

2. N. du Puitspelu, dans son *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, Lyon, 1890, donne deux noms de la poule : *polailli* à Lyon, *jaléna* à Rive-de-Gier. Quant à Duplay, *La Clà do Parlà Gaga*, 1896, il présente *poula* « poule », ce que nous attendions puisqu'il décrit le parler de Saint-Étienne à la fin du XIX<sup>e</sup> s. ; il présente aussi *jalenna* « poule », mais d'après Jacques Chapelon, auteur du XVII<sup>e</sup> s. ; il présente enfin *galina* « poule, volaille » (le même article *galina* se trouve aussi chez Gras), qui doit être un emprunt récent.

mot *jalina*, non pas pour l'innovation parisienne, mais pour une innovation qui lui est personnelle : le collectif *poulaille* « ensemble des poules », qui a pris le sens non collectif de « poule ». Nous pouvons, grâce à nos vieux textes, préciser la date de cette innovation dans le Lyonnais.

— Pendant le xiv<sup>e</sup> s. les textes du Lyonnais ne connaissent que *galina*, *gelina*, *gelines* :

Ly enfaynt Johan de Bulom... V d. forz et dimi galina... Johans Chapeuz... V d. forz et dimi galina... Item Thomas et ses serors I galina... (*Terrier de Rochefort, Romania, XIII, p. 583-4, § 1, 2, 28*).

...la sua part de II gelines et de IIII pugins... Item Thibauz... la sua part de II gelines et de IIII pugins... (*Terrier de Sainte-Consorce, Romania, XIII, p. 585, § 14 et 15*).

...et fut mos conpares Guillames Bauduins et donet I flurin, et Micheles Baraus et donet X gélines... (*Livre de raison d'un bourgeois de Lyon, 1314-1344, publié par G. Guigue, Lyon, 1882, p. 25*).

Item d'argent por lo dit an, cent et quinze solz... Item de gelines, nouf... (*Compte rendu aux religieuses de Saint-Martin-le-Paul, dans Polyptique de Saint-Paul de Lyon, par M. C. Guigue, Lyon, 1875, p. 209*).

— Jusqu'à cette même époque et pendant le xiv<sup>e</sup> siècle les textes lyonnais emploient *polaille* uniquement avec le sens collectif :

par XII<sup>e</sup> de pollalli,.. deit una besti chargia de pollally... (*Carcabeau du péage de Givors, 1225*).

...revendares... qui revent fruyti ne fromaios ne hues ne polali (*Leide de l'Archevêché, Romania, XIII, p. 568, § 3*).

...Item VI chief de pollali p. I den... (*Tarif des droits, Romania, XIII, p. 577, § 48*).

Item en la censa douz pollalliors et fruiters est tota pollalli... (*Règlement fiscal de 1351, publié par E. Philipon dans Lyon-Revue, 1883*).

— C'est au xv<sup>e</sup> s. que nous trouvons la première mention de *poulailles* au pluriel, ayant perdu son sens collectif et devenu l'équivalent de *jalina*. M<sup>lle</sup> Durdilly a lu dans le Carcabeau de Rochetaillée, encore inédit : *pour douze polallies*. Au xvi<sup>e</sup> s. nous lisons de la même façon dans Paradin : *buydons, geves, ou cages a tenir poulailles* (*Romania, XXXI, 366*).

Si nous considérons maintenant l'extrémité orientale du francoprovençal, la Suisse, nous avons l'impression que le choix de *poulaille* au sens de « poule » s'est fait à peu près à la même époque <sup>1</sup>.

1. Je remercie très vivement M. Schüle qui a bien voulu me communiquer les riches matériaux du *Glossaire*.



— Dans le canton de Fribourg nous trouvons en 1418 *porallie* avec le sens collectif de « volaille », mais en 1582 *vendition de poullallies*.

— Dans le canton de Vaud nous trouvons en 1547 à Lausanne *pour deux polalyes*, en 1664 à Oron *une poullalie belle et recevable*.

— A Genève, en 1554, *troys poullales... une poulaille*.

Aujourd'hui le type francoprovençal *poulaille* « poule » s'étend sur la plus grande partie du domaine habituel du francoprovençal : le Lyonnais, le Forez jusqu'à la Loire, le dép. de l'Ain, le sud du dép. du Jura, la Savoie, le Dauphiné francoprovençal. Il ne s'étend pas aux deux extrémités est et ouest : Suisse Romande et Forez ; il ne monte pas dans le Doubs jusqu'à la limite habituelle. En revanche, il s'étend largement en Saône-et-Loire <sup>1</sup>.

De tous ces faits nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

a) Au xv<sup>e</sup> siècle, l'unité francoprovençale était encore une réalité vivante, puisque un centre, sans doute Lyon, ayant choisi de dire *poulaille* au lieu de *jalina*, l'ensemble du domaine francoprovençal a adopté cette innovation <sup>2</sup>. Cette unité, n'étant évidemment pas une unité politique à cette époque, ne pouvait être qu'une unité sociale, entretenue par des relations humaines le long des routes qui d'ouest en est font communiquer Lyon avec la Suisse, la Savoie et, par-delà, avec l'Italie.

b) L'axe de cette unité était l'axe Lyon-Genève. Aussi les régions normalement francoprovençales qui se trouvent situées à l'ouest de Lyon et à l'est de Genève n'ont pas été atteintes par l'innovation tardive *pou-*

1. Notre carte 1 diffère un peu de la carte de l'ALF. En effet les documents recueillis par M. Tuailon permettent de restituer à GALLINA tout le nord-est du département du Jura ainsi que l'est et le sud du département de la Savoie. Dans ces deux régions on assiste à un mélange de parlers : GALLINA résiste encore, *poulaille* est connu. Pour la Suisse les documents du Glossaire suisse aimablement communiqués par M. Schüle montrent que *poulaille* « poule » s'est introduit dans les cantons de Genève, de Vaud, de Fribourg, dès le xvi<sup>e</sup> siècle, et que ce mot est usité aujourd'hui non seulement dans le canton de Genève, mais dans celui de Vaud jusqu'à Lausanne, et qu'il est connu jusqu'à Champéry dans le Valais et même, au pluriel (*poulaillies* collectif « les poules ») jusqu'à Ormont-Dessus (Vaud). Cependant, pour la Suisse, il n'a pas été possible de faire figurer sur notre carte ces indications sporadiques.

2. L'innovation *poulaille* « poule » était possible en plus d'un endroit, car il est facile de passer du sens collectif au sens distributif. C'est ainsi que dans le français contemporain on dit familièrement *une volaille*. A l'époque du moyen français d'autres provinces de France ont peut-être essayé *poulaille* au sens de « poule » (voyez Godefroy, X, 389) ; il reste que seul le francoprovençal l'a adopté.

*laille*<sup>1</sup>. La Suisse est restée fidèle à l'ancien type GALLINA ; le Forez, resté d'abord fidèle à GALLINA, a ensuite adopté le mot de Paris, *poule*.

c) La petite divagation de *poulaille* dans le dép. de Saône-et-Loire ne fait pas difficulté. On sait que les mots sont facilement empruntés à travers une frontière, et que les causes de ces emprunts ne sont pas toujours faciles à déceler. Ce qui frappe à la lecture de la carte « poule » c'est, en dehors de la poche de Saône-et-Loire, la coïncidence de l'aire *poulaille* et du domaine francoprovençal.

frpr. *niġō* « nichet ».

D'autres mots francoprovençaux n'ont pas une histoire aussi claire que *poulaille*, soit qu'ils n'apparaissent pas dans les textes anciens, soit qu'ils ne dessinent pas aujourd'hui une aire aussi bien délimitée. Voici par exemple le mot *niġō* « nichet », qui apparaît sur la carte 345 de l'ALLY, dans le Mâconnais, aux points 2, 7 et 10, qui sont Clessé, Davayé et Chénas.

Ce mot appartient à une famille francoprovençale que l'FEW a groupée sous \*NIDICULARE. C'est d'abord le chef de famille, le verbe *nili* « nicher », qui a été retrouvé en Suisse. Ce sont ensuite les dérivés *nila* « nichée » et *niġō* « nichet ». *nila* a été retrouvé non seulement en Suisse mais en Savoie et à Ruffieu dans l'Ain. *niġō*, le plus connu de la famille, se trouve non seulement en Suisse, mais à Versailleux dans l'Ain, dans deux localités du Mâconnais explorées par Violet (Igé et Clessé) et, d'après Puitspelu, à Mornant au sud-ouest de Lyon.

Il m'est possible de préciser un peu l'extension de cette famille, dont l'aire a été déjà bien jalonnée par l'FEW. D'une part, la carte 345 de l'ALLY nous offre une aire mâconnaise de *niġō* aux points 2, 7 et 10, et appuie ainsi, en les précisant, les indications de Violet ; on peut même se demander si les *ȳō* des points 6 et 11 ne sont pas d'anciens *niġō*, auquel cas nous aurions une belle aire cohérente de *niġō* s'étendant sur le Mâconnais et le nord du Beaujolais.

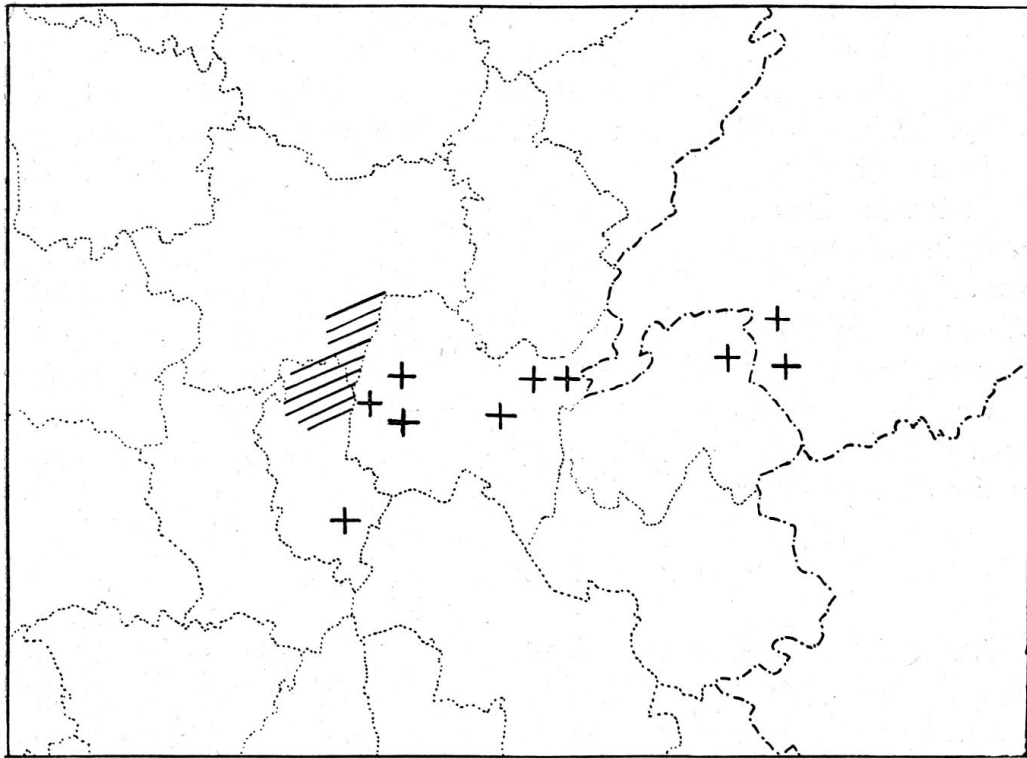
D'autre part les fichiers d'A. Duraffour me permettent de piquer 6 attestations nouvelles des mots de cette famille, dans le dép. de l'Ain

1. L'étude des cartes de l'ALLY montre que l'irradiation des innovations venues de Lyon s'arrête fréquemment le long de la Loire. Il faut se rappeler que pendant longtemps la Loire a été une rivière capricieuse qui formait dans la plaine toute une zone de marécages très difficile à franchir.

pour lequel nous ne possédions jusqu'ici que le *niła* de Ruffieu et le *niłò* de Versailleux. Voici ces fiches de Duraffour :

- niłò* « nichet » à Giron, N-E du département  
*niłò* « nichet » au Poizat, N-E du département  
*niłòra* « nichet » à Arnans, N du département  
*niłà* « nichée » à Arnans, N du département  
*niłà* « nichée » à Chazey-Bons, S-E du département  
*niłà* « nichée » à Viriat, N-O du département.

Ce type s'étend donc depuis le Lyonnais jusqu'au Valais. Mais il ne forme pas — ou plus — une aire, seulement des îlots. Le plus occiden-



CARTE 2. — *niłò* « nichet ».

▨ *niłò* d'après ALLy, 345. + = attestations sporadiques.

tal est celui de Mornant en Lyonnais, le plus important est celui du Mâconnais-Beaujolais.

Il semble bien qu'il s'agisse d'une création de l'époque latine : \*NIDICU-

LARE, formé sur NIDUS. Le centre de latinisation capable de former ce dérivé est sans doute le Lugdunum de nos pères, aujourd'hui Lyon. Parti de Lyon ce mot a gagné la Suisse, en suivant l'axe essentiel du franco-provençal : Lyon-Genève.

Telles sont les conclusions qui rendent compte des documents. Mais, étant donné l'état de délabrement de cette famille, il est difficile d'aller plus loin. A-t-elle occupé autrefois d'une aire continue tout le domaine francoprovençal, depuis le Forez jusqu'au Jura et au Valais ainsi que la Savoie, et le Dauphiné jusqu'à Grenoble? Peut-être, et c'est l'hypothèse qui me paraît la plus vraisemblable. En effet, si nous ne possédions pas la fiche de Puitspelu pour Mornant, nous aurions de la peine à imaginer que ce mot a été lyonnais, car il n'existe plus à Mornant aujourd'hui. La même aventure a dû se produire au cours des siècles dans bien d'autres localités et *nili*, -ô a dû abandonner le Dauphiné et le Jura, à moins que les enquêtes de M. Tuillon ne nous le présentent là où nous le croyons disparu. C'est un type en recul, dont nous n'avons plus que des vestiges.

Je ne puis pas cependant passer sous silence une autre hypothèse. Peut-être la fabrication lyonnaise \*NIDICULARE n'a-t-elle pas réussi. On peut imaginer que ce type n'a jamais conquis tout le domaine francoprovençal, mais seulement quelques parties le long de l'axe Lyon-Genève. Ailleurs il a pu être combattu par d'autres types, \*NIDALE par exemple. Si cette hypothèse était la bonne, les îlots d'aujourd'hui n'attesteraient pas un continent disparu. Ils seraient non un ancien pont, mais seulement les pierres d'un gué. Ce mot serait, avec d'autres sans doute, un mot qui n'a pas réussi.

frpr. *bo*, *bwadō*, *bwatō*, *buge*, etc.

A côté des mots anciens en recul, dont l'histoire n'est pas tout à fait claire, comme c'est le cas pour les successeurs et les dérivés de \*NIDICULARE, le vocabulaire francoprovençal nous présente d'autres mots encore plus anciens, antérieurs à la romanisation, et dont l'histoire est très obscure. Ce sont des survivants des langues préromanes, qui ont été conservés en entrant dans le latin de notre région, alors qu'ils disparaissaient ailleurs, remplacés par des mots latins. A l'obscurité de leur lointaine origine, ils ajoutent souvent celle qui provient des rencontres, des contaminations de formes ou de sens. Pour y voir clair, il faut débrouiller les fils de plusieurs écheveaux mêlés les uns aux autres. Je prends par

exemple le complexe des mots suivants : *bwadō*, *bwadè*, *bwèda*, *bo*, *bwa*, *bwàta*, *bwatō*, *bwatè*. Ils signifient, selon les lieux, « partie de l'écurie ou petite écurie réservée au petit bétail », « toit à porcs », « cage pour le petit bétail ou la volaille », « mue », sens voisins les uns des autres et dérivant tous de celui d'« écurie ». Tous ils sont enfermés dans le territoire francoprovençal qu'ils occupent à peu près en entier. Ils forment ainsi une sorte de famille francoprovençale <sup>1</sup>.

A. Le premier de ces types que j'ai rencontrés est *bwadō* « mue ». Il se trouve à la carte 351 de l'*ALLY*, dont le titre est « mue », c'est-à-dire cette sorte de cage sous laquelle on met la poule-mère pour l'empêcher d'aller trop loin. Cette carte présente une aire continue d'un type évidemment identique sous des formes diverses, dont il est difficile d'expliquer les variantes dues sans doute à des rencontres anciennes. Cette aire s'étend tout le long de la Saône depuis le nord de Mâcon jusqu'à Lyon, englobant dix localités de nos enquêtes. Les formes sont *bwidō*, *bwadō*, *bédō* et *bèdyō*. La forme *bwidō* se retrouve aussi dans un îlot forézien, au point 33 (Saint-Jodard); et la forme *bédō* a été employée par le poète forézien Louis Mercier dans ses *Contes de Jean Pierre*; il l'écrit *beudon* et lui donne le sens de « panier rond pour la pêche ». Nous sommes donc en face d'un mot qui a dû occuper au moins toute la moitié nord du Lyonnais-Forez.

Ce mot est relativement ancien en Lyonnais, puisque nous pouvons le lire sous la plume du Lyonnais Guillaume Paradin <sup>2</sup> : *Fut ordonné aux vivandiers de ne tenir par les rues aucuns buydons, geues ou cages a tenir poulailles* <sup>3</sup>. Nous avons affaire à trois mots synonymes : *cage* est le mot français, *geves* (de *CAVEA*) est un vieux mot de chez nous, et *buydon* est évidemment notre mue d'aujourd'hui, qui est une sorte de cage.

On trouve ce mot dans d'autres parties du domaine francoprovençal :

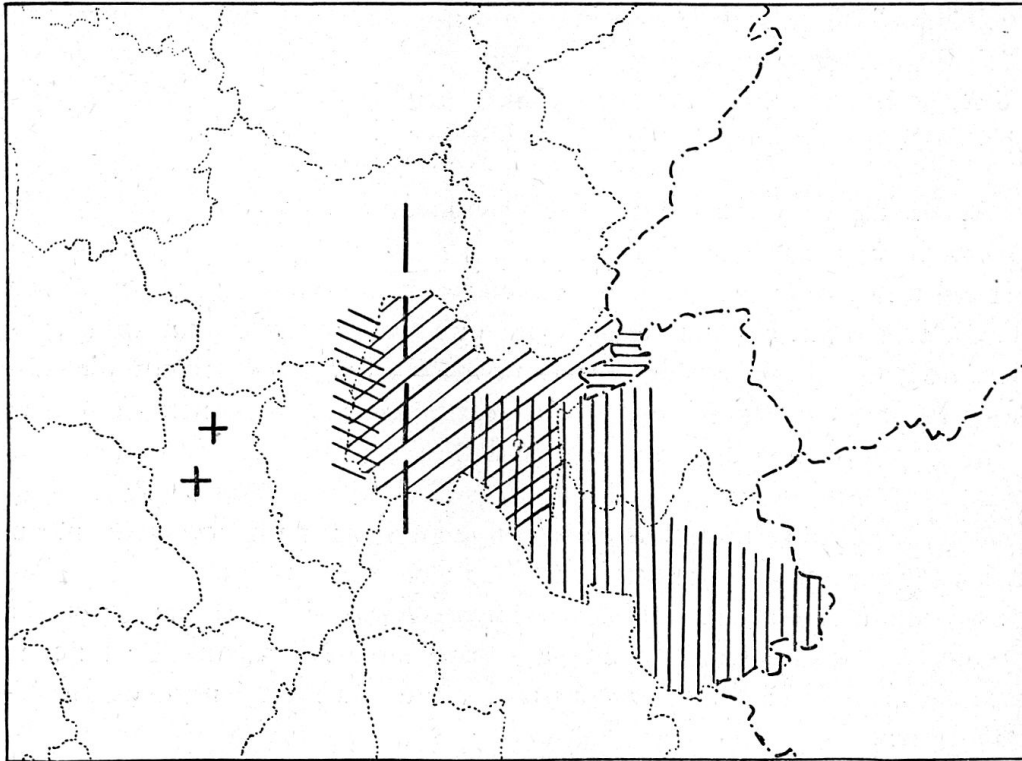
La carte 451 de l'*ALF* nous donne 1 *bwadō* à Genève et 4 *bwadé(t)* en Savoie, tous avec la signification de « toit à porcs ».

1. « Les parlers francoprovençaux se caractérisent par un certain nombre de types lexicologiques qui sont absents des parlers provençaux et français; il faut y faire entrer décidément le mot qui désigne l'étable : c'est le type lexicologique *bo(t)*, *botō*, *bodzō* », J. Jud, *Romania*, LII, 341.

2. Il était né vers 1510 à Cuiseaux en Saône-et-Loire, près de Louhans; il mourut en 1590 à Beaujeu, chanoine du chapitre de cette ville.

3. Paradin, *Mémoires de l'Histoire de Lyon*, 1573, p. 191 (R, 31, 366). Il est évident qu'on ne peut traduire ici *buydon* par « toit à porcs » comme l'a fait l'*FEW*, I, 665.

Le *GPSR* donne 4 points, tous dans le canton de Genève, possédant *bwèdô*, fr. loc. *buidon*, avec la signification « étable à porcs ».



CARTE 3. — *bwadô, -dè*.

≡ d'après le *GPSR*.

≡ d'après l'*ALLy*.

|||| — l'Atlas de Tuillon.

+ = attestations sporadiques.

▨ — le fichier Duraffour.

Le trait discontinu vertical sépare les sens « cage, mue » (à l'ouest) du sens « toit à porcs » (à l'est).

M. G. Tuillon a bien voulu me communiquer le manuscrit de la carte « toit à porcs » de l'atlas qu'il prépare. Une vaste aire *bwédé(t)* s'étend sur tout le département de la Savoie, sauf le nord-est, sur l'ouest du dép. de la Haute-Savoie et le sud-est du dép. de l'Ain; à l'ouest de la Haute-Savoie la forme est *bwédô*.

Enfin les précieux fichiers de A. Duraffour nous permettent de réunir Lyon à la Savoie et à Genève. J'y ai trouvé 18 *bwadô*, *bwèdô* et 33 *bwèdè*, *-é*. Ils sont situés la plupart dans le dép. de l'Ain, 7 en Savoie, 3 en Haute-Savoie, 2 dans l'Isère. Ils signifient pour la plupart « toit à porcs »,

mais 3 signifient « mue » et 3 autres « cage » ; ces 6 sont tous situés dans la partie du dép. de l'Ain qui touche au Lyonnais.

Pour être complet il faudrait sans doute aussi indiquer le frcomt. *boidon*, de *FEW* I, 665. Je n'en connais aucune autre attestation en Franche-Comté.

De plus les fichiers d'A. Duraffour nous donnent des attestations du mot simple dont *bwidō* est dérivé : *bwēda*, dans 4 localités de l'Ain (Château-Gaillard, Saint-Sorlin, Leymont et Chazey), avec les sens de « mue », « cage à poussins », « cage à cochons ».

Nous voilà donc en possession d'un type à trois formes : *bwida*, *bwidō*, *bwidè* (ou *bwed-*, ou *bwad-*) qui est assez bien attesté en Lyonnais-Forez, dans le dép. de l'Ain et dans le canton de Genève, un peu en Haute-Savoie et en Savoie, et dans l'Isère. Pour le sens, la moitié ouest de cette aire lui donne celui de « mue », « cage » surtout à volaille, la moitié est lui donne celui de « toit à porcs »<sup>1</sup>.

B. Un second type, ou plutôt un second groupe de types est formé par les mots *bo*, *bwa*, *bwata*, *bwatō*, *bwatè*.

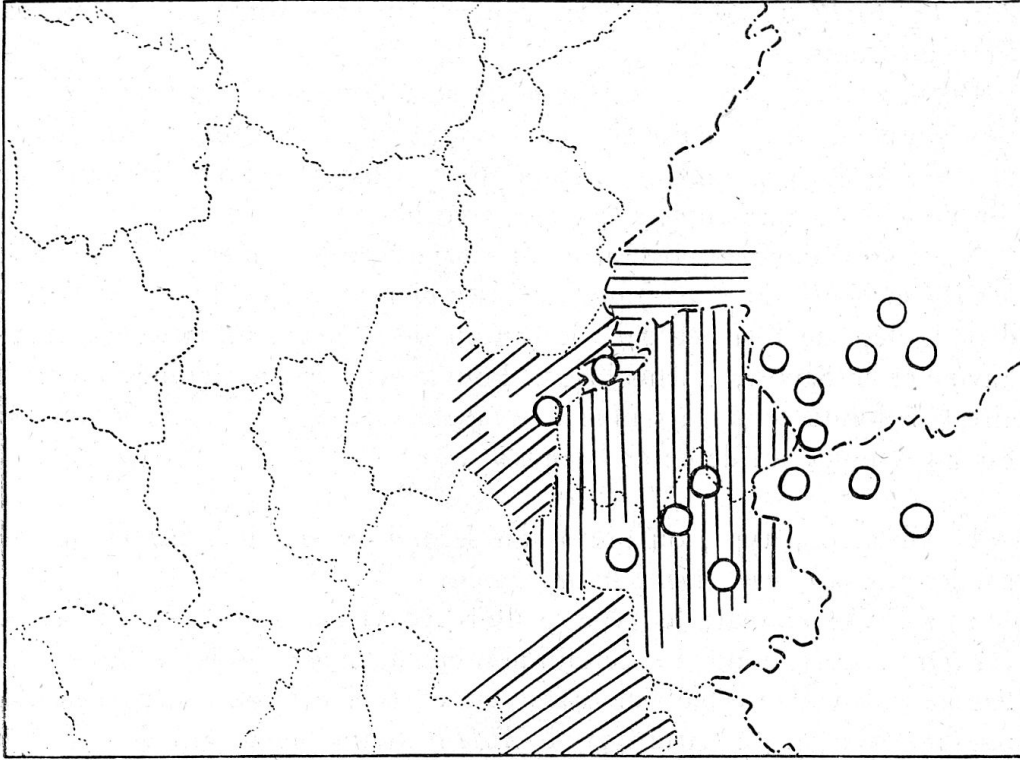
1) *bo*. On connaît le type gaulois BO-TEG « écurie des bœufs ». L'*FEW* I, 463, donne un certain nombre de mots patois en Suisse, en Savoie et en Haute-Savoie. *bo* est en effet bien localisé dans l'est du francoprovençal. La carte 451 de l'*ALF* donne les formes *bo*, *bæ*, *baw* avec le même sens d'« étable à bovins » et la même localisation dans le canton de Genève, le Valais, le val d'Aoste, les deux Savoies et aussi un point, le 935, dans l'est de l'Ain, ce dernier point avec le sens de « toit à porcs ».

Le *GPSR* (2, 438, *bæ* « écurie des vaches, des moutons, du porc ») permet d'ajouter quelques localisations dans le canton de Vaud<sup>2</sup>.

1. Faut-il ajouter, comme l'a fait *FEW*, I, 665, *bwaidè*, « écurie pour les moutons » à Saint-Didier de la Tour (Terres Froides)? Peut-être. Mais, la fiche du fichier manuscrit de Mgr Devaux, d'où M. von Wartburg a tiré cette attestation, est la fiche *boyè* « écurie à brebis », sur laquelle on peut lire, ajouté de la main de Ronjat (qui pensait éditer le fichier Devaux) : « *bwaidè* S. D. ? ». Je n'ai pu retrouver la source où Ronjat avait puisé cette indication. Quant au *bwaida* de Crémieu (*FEW*, même endroit), il est tiré de la même fiche, et aussi de la main de Ronjat ; la copie du dictionnaire de Crémieu que j'ai incorporée au *Dictionnaire des Terres Froides* ne comporte pas ce mot.

2. Il semble que les patois vaudois et valaisans aient formé sur *bo* un certain nombre de diminutifs grâce au suffixe *-tsō*, *-tsè*, *tsèta* : *bætsō* (*GPSR*, II, 447 b), *bætsè* (*GPSR*, II, 235 a), *bæutsèta* (*GPSR*, II, 451 b). Une forme féminine *bōtsè* (*GPSR*, II,

M. G. Tuillon me communique le manuscrit de la carte « étable à bovins » de son atlas. Cette carte montre que l'aire *bó* (*bá*, *bqu*) s'étend



CARTE 4. — *bo* « écurie des bovins, des moutons, des porcs ».

≡ attestations du *GPSR*.

○ — de l'*ALF*.

|||| — de l'Atlas de G. Tuillon.

▨ attestations du fichier de A. Duraffour  
(dans l'Isère il s'agit de la forme *bwi*).

sur tout le département de la Haute-Savoie, presque sur tout le dép. de la Savoie, et qu'elle englobe une petite région dans l'est du dép. de l'Ain.

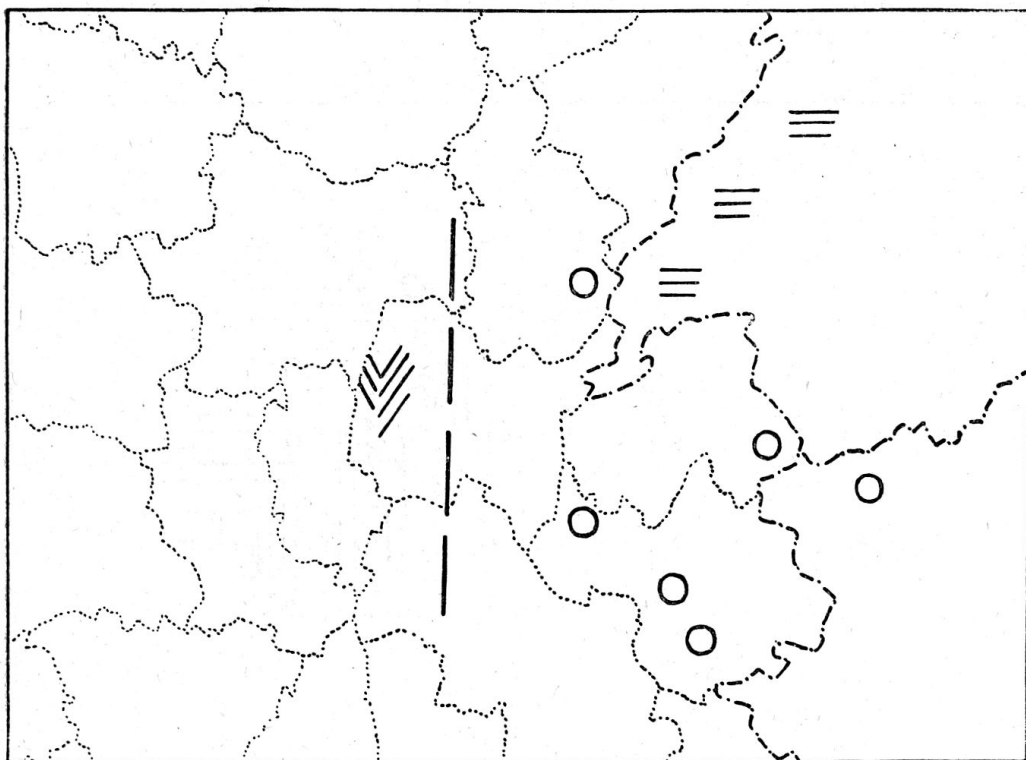
Quant aux fichiers Duraffour ils nous autorisent à étendre cette aire de *bo* dans toute la moitié est du dép. de l'Ain, pour laquelle ils présentent 33 attestations avec le sens d'« écurie des vaches ». Ils présentent aussi une vingtaine de formes *bwi*, *bwit*, *bwī*, *bwé*, *bwéi*, *bwai*, localisées

700 b) pourrait dériver à son tour de ces diminutifs par dédiminutivisation. Tous ces mots attestent davantage encore la présence en Suisse d'un type *bo*, étonnamment prolifique.



dans l'est et le sud de l'Isère et désignant le toit à porcs. Ces formes font difficulté, car elles ne peuvent venir phonétiquement de BOTEG. J'y verrais volontiers d'anciens *bo* ayant croisé *bwidô*, *bwaidô*; cette manière de voir s'appuie sur la présence à Leymont de *bwaidô* et de *bwai*, ces deux mots ayant le même sens de « compartiment dans l'écurie réservé aux moutons ». Si j'ai vu juste le Dauphiné francoprovençal fait partie de l'aire de *bo*.

2) *bo* n'a pas vécu seul. Il a eu un diminutif en -ATTU : *bwat*. *Bwat* a peut-être eu une grande extension comme diminutif. Aujourd'hui il est devenu synonyme de *bo*; aussi ne survit-il que là où la place n'est occupée ni par *bo*, ni par la famille *bwadon*. Ses débris jonchent un sol encore étendu. A l'ouest il arrive jusqu'à la Saône : au point 8 de l'ALLY, qui est Replonges dans l'Ain, tout près de Mâcon, *bwa* signifie « mue » (ALLY 351).



CARTE 5. — *boa(t)*.

≡ d'après le GPSR.

/// — l'ALLY.

/// d'après le fichier de A. Duraffour.

○ — l'ALF.

Le trait vertical discontinu sépare les sens « cage, mue » (à l'ouest) du sens « étable » (à l'est).

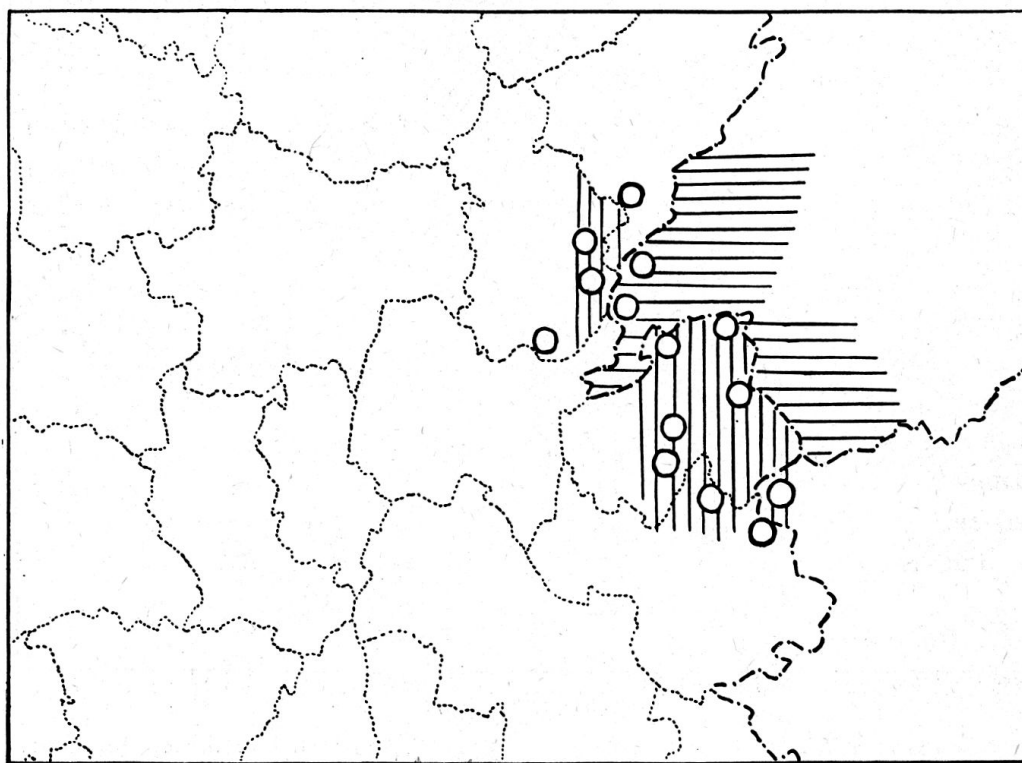
Les fichiers Duraffour nous donnent *bwa* « mue » à Chevroux et Saint-Jean-de-Veyle, au nord et au sud de Replonges.

Le *GPSR* 2, 568 donne *bwa* à B 21, qui est Vauffelin, *buat* F. xv<sup>e</sup>, 1668 et *Buat au Loup* dans le canton de Vaud. Il s'agit d'étable. Un texte fribourgeois du xv<sup>e</sup> parle d'« *ung buat de porck* »; un autre, de 1464, montre que le *buat* pouvait être dans l'étable un compartiment réservé aux petites bêtes : *Los taschoz [travaux] qu'ilz hont fait en la grangy pour faire lez buat deis prinmes bestez.*

La carte 451 de l'*ALF* présente six attestations de *bwa*, *bwè(t)*, 3 en Savoie, 1 en Haute-Savoie, 1 dans le val d'Aoste, 1 dans le Jura.

Voilà bien l'aire d'un mot frappé à mort. Il n'en reste que des débris, mais ces débris on en retrouve çà et là depuis le Jura bernois jusqu'au bord de la Saône vers Mâcon, et en Savoie et au val d'Aoste. C'est à peu près toute l'étendue du domaine francoprovençal (sauf le Lyonnais et le Dauphiné).

3) Le diminutif masculin *bwa(t)* a eu un féminin *bwata* encore plus usé. Voici les débris retrouvés :



CARTE 6. — *bwatô, -tè.*

○ d'après l'*ALF*.

≡ d'après le *GPSR*.

||| d'après l'Atlas de G. Tuillon.

Le *GPSR* 2, 612 b donne une dizaine d'attestations vaudoises et fribourgeoises de *bwèta*, *bwèta* « petite étable pour le menu bétail, surtout les porcs », ainsi qu'une forme latinisée de 1474 à Genève, *bueta*.

L'*FEW* 1, 653 b signale, d'après Cerlognes, *bwata* « cahute » à Aoste, et, d'après la carte 909 de l'*ALF*, *bwata*, *bwèta*, *kabwèta* « niche à chien » aux points 966, 975, 985, 986, qui sont Courmayeur, Aoste, Champorcher et Châtillon, dans l'arrondissement d'Aoste.

Les fichiers d'A. Duraffour permettent d'ajouter *bôty æ pwèr* « toit à porcs » à Vallorcine, en Haute-Savoie, et *bèta*, même sens, à Saint-Alban-des-Villards, en Savoie, formes qui semblent influencées par le nom de la boîte.

4) Le diminutif *bwat* a eu, à son tour, des diminutifs : *bwatô*, *bwatè*. Ces diminutifs du diminutif sont entrés en compétition avec lui, avec le simple *bo* et avec la famille *bwadon*. Il ne faut pas s'étonner que *bwatô*, *bwatè* n'aient pu s'établir sur un vaste territoire, ou qu'ils n'aient pas su le conserver.

L'*ALF* 451 donne 14 attestations (du nord au sud) : 1 dans le sud du dép. du Doubs, 3 dans le Jura, 2 dans le Jura suisse, 5 en Haute-Savoie, 2 en Savoie, 1 dans le val d'Aoste.

Le *GPSR* 2, 574 b donne de nombreuses attestations dans les cantons de Vaud, du Valais, de Genève, de Fribourg, de Neuchâtel, ainsi que des formes du xv<sup>e</sup> s. (*buatonus*), du xvi<sup>e</sup> (*buaton*), avec toujours le sens d'« étable pour le menu bétail ».

Les fichiers Duraffour donnent la même localisation que l'*ALF*. Ils permettent d'ajouter une localité du dép. de l'Ain, toute proche du Jura.

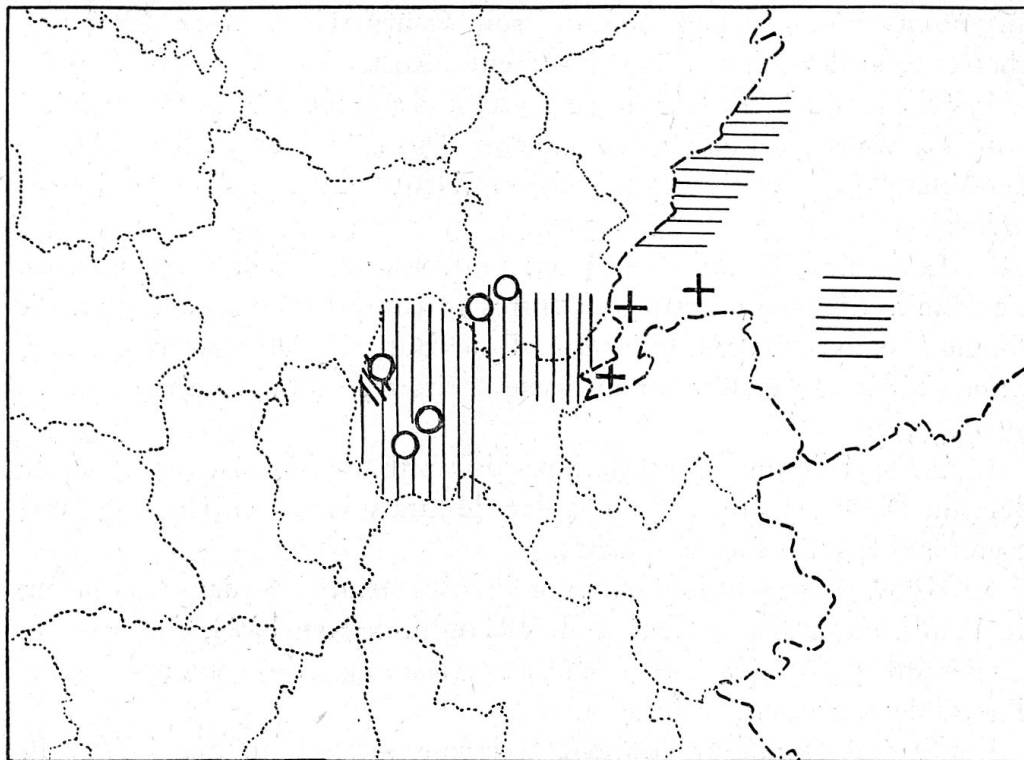
Les cartes manuscrites de G. Tuillon montrent une aire *bwatô*, *-tè* « toit à porcs » qui s'étend sur la plus grande partie de la Haute-Savoie et le nord-est de la Savoie, s'arrête en cette région là où commence l'aire *bwadô*, *-dè* de même sens, et plus au nord gagne à travers la Suisse le sud-est des dép. du Jura et du Doubs. Les résultats de l'enquête de G. Tuillon appuient ici très clairement les indications de l'*ALF*.

C. Pour être complet il faut mentionner aussi le type *buge* que l'on trouve sporadiquement en Suisse, avec le type *bevoge* qui vient peut-être du même étymon<sup>1</sup>. On retrouve *buge* dans le sud du dép. du Jura, dans le sud-est du dép. de la Saône-et-Loire, dans tout l'ouest du dép. de

1. *GPSR*, II, 441 et 376.

l'Ain. On le signale aussi en Franche-Comté <sup>1</sup>. La carte 7 montre qu'il s'agit encore là d'un type francoprovençal.

Si maintenant nous superposons par la pensée les cartes des types *bwadô*, *bwadè*, *bwèda*, et celles des types *bo*, *bwa bwata*, *bwatô*, *bwatè* <sup>2</sup> et



CARTE 7. — *buge* « étable à vaches ».

≡ *buge* d'après le GPSR.

+ *bevoge* d'après le GPSR.

○ *buge* d'après l'ALF.

≡ *buge* d'après l'ALLy.

≡ *buge* d'après le fichier de A. Duraffour et l'Atlas de G. Tuailon.

celles de *buge*, *bevoge* nous voyons que tous ces mots sont contenus dans le territoire francoprovençal et qu'ils le remplissent à peu près. Si chacun n'a plus aujourd'hui qu'une aire diminuée ou même s'il ne se retrouve que de loin en loin, cela ne veut pas dire qu'il ne se soit pas étendu autrefois à l'ensemble du domaine. Ces mots sont aujourd'hui synonymes, parce que l'élevage ne tenant plus la place éminente qu'il a tenue autre-

1. ALF, 451, Jeanton et Duraffour, *L'habitation paysanne en Bresse*, p. 156, FEW, 1, 605 b, cartes manuscrites de G. Tuailon.

2. On voit ce que notre documentation apporte à l'article \*BU(W)IDA de l'FEW, 1, 665. Voir Duraffour, RLR, 66, 232 et Jud, *Romania*, 52, 345.

fois dans les préoccupations des hommes, il n'est plus aussi nécessaire de distinguer les diverses sortes d'écuries, ou les diverses places dans l'écurie, pour le cheval, pour les bœufs, les vaches, les veaux, les cochons, les chèvres, etc... Devenus presque synonymes, les mots de ce riche vocabulaire ont lutté pour garder leur place, en se répartissant les deux emplois qui ont survécu presque partout : *bo* et *buge* ont gardé le sens d'« étable à bovins », *bo* occupant l'est de l'Ain, les Savoies et le sud de la Suisse, *buge* occupant l'ouest de l'Ain, le Jura et le nord de la Suisse ; *bwadō* et *bwatō* ont gardé le sens d'« étable à porc », le premier dans l'Ain (moitié est) <sup>1</sup> et la Savoie, le second dans la Haute-Savoie, la Suisse et le Jura. Quant à *bwa(t)*, ne trouvant plus de place, il disparaît peu à peu.

On pourrait imaginer une autre explication des faits actuels et supposer que ces mots n'ont jamais occupé tous ensemble toute l'étendue du domaine francoprovençal. Ces mots ont pu former une famille préromane, conservée dans la région alpine du francoprovençal où l'élevage était particulièrement développé ; de ce refuge ils se sont avancés vers l'ouest, profitant de la cohésion de ce grand domaine ; ils ne se sont pas tous avancés aussi loin et l'on peut indiquer sur une carte la limite extrême de l'avance de chacun d'eux à l'heure actuelle ; ceux qui se sont avancés le plus à l'ouest, rencontrant d'autres possesseurs du sens « étable » ont échangé le leur contre celui de « cage », « mue ». La carte 8 donne les limites occidentales extrêmes des aires des types *bwatō*, *bo*, *bwa(t)* et *bwedō*. Mais il faut avouer que ces limites peuvent être celles de la régression actuelle de chacune de ces aires aussi bien que celles de leur expansion extrême.

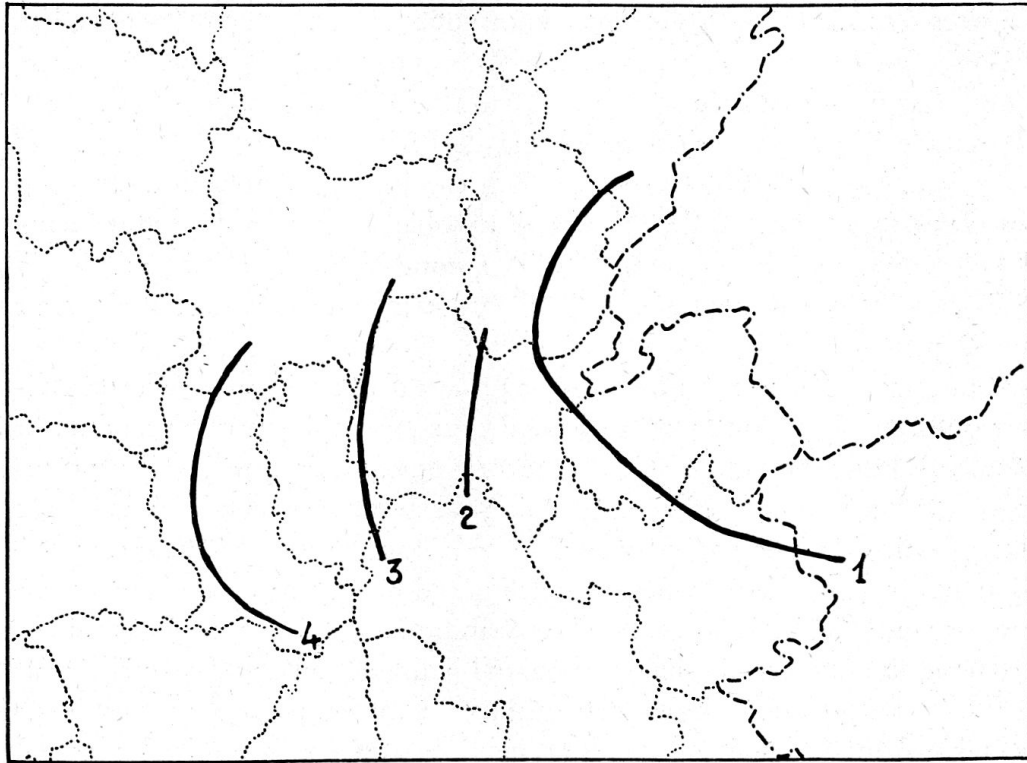
Ce sont là des hypothèses plus ou moins vraisemblables. Cette histoire est trop ancienne et n'a laissé que trop peu de documents pour qu'on puisse l'écrire avec certitude.

Ce sont aussi des hypothèses qui ont été avancées sur l'étymologie de ces mots. Dérivent-ils tous d'un même étymon ? ou de plusieurs ? Mon propos n'est pas de dirimer une controverse connue <sup>2</sup>. Mais de montrer qu'aujourd'hui ces divers mots se présentent comme une famille, ou un complexe de mots très unis entre eux par leur forme et par leur sens,

1. Plus à l'ouest (moitié ouest du dép. de l'Ain, Lyonnais), *su* occupant le terrain avec le sens d'« étable à porcs », *bwadō* a pris le sens de « cage », « mue ».

2. *FEW*, 1, 665 et 605, *Jud R*, 52, 346 et 53, 217, *Vox Romanica*, 2, 20 et 3, 76, *GPSR*, 2, 442.

qu'ils occupent le territoire francoprovençal et lui seul, qu'ils sont donc du vocabulaire francoprovençal.



CARTE 8.

- |    |   |   |   |   |  |
|----|---|---|---|---|--|
| 1. | — | — | — | — | Limite extrême occidentale du type <i>bwàtō, -tè</i> . |
| 2. | — | — | — | — | <i>bo</i> .  |
| 3. | — | — | — | — | <i>bwa(t)</i> et du type <i>buge</i> .                 |
| 4. | — | — | — | — | <i>bwadō</i> .   |

S'il fallait conclure ces quelques remarques je dirais que les trois exemples choisis (*poulaille*, *niĭō*, famille de *bo-*) nous ont montré des types francoprovençaux nés ou installés chez nous à des époques très diverses entre la romanisation et le xv<sup>e</sup> siècle, ce qui suppose que l'unité francoprovençale a été de longue durée. Ils nous ont montré aussi que le domaine de ces mots correspond au domaine francoprovençal délimité à l'aide des lois phonétiques, ce qui prouverait, s'il en était besoin, qu'il y a des mots stables à côté des mots-voyageurs, et qu'il existe un vocabulaire francoprovençal.

P. GARDETTE.